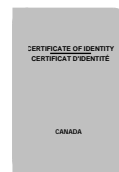


# DEMANDE DE DOCUMENT DE VOYAGE POUR ENFANTS pour les apatrides et les personnes protégées au Canada (de moins de 16 ans)

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Also available in English

L'omission de remplir toutes les sections obligatoires de ce formulaire entraînera le refus de votre demande.



### (A) Admissibilité au document de voyage canadien

**Avis important — Nous vous recommandons de ne prendre aucune disposition en vue d'un voyage avant d'avoir reçu un document de voyage canadien pour l'enfant.**

- **Titre de voyage\*** (Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés 1951 et de son Protocole de 1967) : délivré aux personnes au Canada ayant le statut de personne protégée, incluant les réfugiés au sens de la Convention et les personnes à protéger.
- **Certificat d'identité\*** : délivré aux résidents permanents du Canada qui ne sont pas encore citoyens canadiens, qui sont apatrides ou incapables de se procurer un passeport national.

**Mise en garde** — Certains pays n'acceptent pas les certificats d'identité comme document de voyage valide. Il est important de vérifier cette information auprès du consulat ou de l'ambassade du pays dans lequel l'enfant prévoit visiter avant de demander un certificat d'identité.

**Mise en garde** — Les documents de voyage et les certificats d'identité ne sont pas valides pour les voyages vers le pays de citoyenneté du requérant.

\* L'admissibilité à recevoir un de ces documents ne peut être déterminée qu'après avoir reçu et étudié toute l'information nécessaire. Ces documents ne sont délivrés qu'à Gatineau (Québec).

### (B) Aide-mémoire

- Les quatre (4) pages du formulaire de demande remplies et signées au cours des 12 derniers mois.
- Deux (2) photos de passeport identiques de l'enfant.
- La demande et une des photos authentifiées par votre répondant.
- Une preuve valide et admissible du statut d'immigrant au Canada de l'enfant (originale seulement). Le document vous sera retourné.
- Une preuve de filiation acceptable.
- Tout document de voyage canadien antérieur délivré au nom de l'enfant.
- Tout document de voyage étranger ou passeport national valide ou expiré délivré au nom de l'enfant ou dans lequel son nom paraît.
- Tous les documents concernant la garde, les déplacements ou les droits de visite de l'enfant (s'il y a lieu).
- Une copie du reçu pour les droits (IMM 5401) si vous avez présenté une demande de citoyenneté canadienne pour l'enfant.
- Les droits.
- Tout document rédigé dans une langue autre que l'anglais ou le français et présenté dans le cadre du processus de demande d'un document de voyage doit être traduit par un traducteur agréé.

Des preuves ou des renseignements supplémentaires pourraient être demandés en complément de cette demande.

### (E) Durée de validité des documents de voyage délivrés aux enfants

Pour un enfant âgé de :

- **3 à 15 ans**, la durée de validité maximale est de **5 ans**.

- **moins de 3 ans**, la durée de validité maximale est de **3 ans**.

**Remarque** : Les enfants à qui un document de voyage a été délivré au cours de leurs 12 premiers mois ont droit à un seul document de voyage de remplacement, sans frais, valide pour le reste de la période de validité du document de voyage original. Toutes les exigences de la demande doivent être respectées. Afin d'assurer que les photos sont récentes et représentent véritablement l'enfant, elles doivent être prises au cours du mois précédant la demande de document de voyage.

### (F) Qui peut faire une demande de document de voyage au nom d'un enfant?

- Un des parents;
- Le parent qui a la garde légale de l'enfant dans les cas de séparation ou de divorce; **ou**
- Le tuteur légal.

### (G) Délais de traitement

Il faut compter plusieurs mois pour traiter une demande de document de voyage.

### (C) Les droits

Pour un enfant âgé de — 3 à 15 ans — 37 \$CAN  
— moins de 3 ans — 22 \$CAN

**Remarque** : Passeport Canada n'accepte pas de chèques personnels ni de paiements en argent comptant avec les demandes présentées au Canada.

**Méthodes de paiement acceptées** (devises canadiennes uniquement)

- Carte de débit (en personne seulement)
- Carte de crédit (remplissez la section D de ce formulaire, détachez-la et joignez-la à votre demande)
- Chèque certifié ou mandat/mandat international (postal ou bancaire) libellé à l'ordre du Receveur général du Canada

**Important**

- Chaque personne qui demande un service de document de voyage paie le droit applicable à ce service.
- Les requérants qui annulent leur demande ou qui se voient refuser un document de voyage ne sont pas admissibles à un remboursement du droit de service pour un document de voyage ou pour un certificat d'identité.
- Des frais administratifs seront exigés pour tous les paiements refusés, en sus des intérêts applicables.
- Ces droits sont susceptibles d'être modifiés.

### (D) Renseignements sur la carte de crédit

À REMPLIR si vous payez par carte de crédit.

<input type="checkbox"/> Visa <input type="checkbox"/> MasterCard <input type="checkbox"/> American Express	Nom tel qu'indiqué sur la carte		Date d'expiration Mois   Année		RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION Numéro d'autorisation <div style="border: 1px solid black; height: 50px; width: 100%;"></div>
	Numéro de la carte				
AUTORISATION — J'autorise Passeport Canada à débiter ma carte de crédit de \$CAN	Signature du titulaire de la carte		Fait le Année   Mois   Jour		

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

(H)

### Où présenter la demande

#### PAR LA POSTE

Section des certificats d'identité  
Passeport Canada  
Affaires étrangères et  
Commerce international Canada  
Gatineau (Québec) K1A 1L2

#### PAR SERVICE DE MESSAGERIE OU EN PERSONNE

Section des certificats d'identité  
Passeport Canada  
Place du Centre, niveau commercial 2  
200, promenade du Portage  
Gatineau (Québec) J8X 4B7

**NE PAS** envoyer par la poste ni présenter votre demande en personne à aucun autre point de service de Passeport Canada. **Les documents originaux que vous avez joints à votre demande sont importants.** Afin que ces documents ne soient pas perdus ou égarés, nous vous recommandons d'utiliser un service de messagerie ou de courrier qui vous permet d'assurer le repérage de votre envoi.

(I)

### Coordonnées

Les questions particulières sur les documents de voyage sont traitées durant les heures d'ouverture.

#### RENSEIGNEMENTS SUR LES DOCUMENTS DE VOYAGE ET LES DROITS



Site Web : ..... [www.passeportcanada.gc.ca](http://www.passeportcanada.gc.ca)



Sans frais : ..... 1-800-567-6868



Télécopieur : ..... 819-953-9546



ATS (*pour les personnes sourdes ou malentendantes*)

Numéro sans frais : ..... 1-866-255-7655

#### HEURES D'OUVERTURE :

Du lundi au vendredi ..... 8 h 30 à 16 h 30

#### RENSEIGNEMENTS SUR LE STATUT D'IMMIGRANT ET LE RETOUR AU CANADA

(*Citoyenneté et Immigration Canada*)



Site Web : ..... [www.cic.gc.ca](http://www.cic.gc.ca)



Sans frais : ..... 1-888-242-2100



ATS (*pour les personnes sourdes ou malentendantes*)

Sans frais : ..... 1-888-576-8502 (de 8 h à 16 h)

Carte de résident permanent : ..... 1-800-255-4541

#### RENSEIGNEMENTS SUR LES CONSEILS ET AVERTISSEMENTS AUX VOYAGEURS ET EXIGENCES DE VOYAGE



Site Web : ..... [www.voyage.gc.ca](http://www.voyage.gc.ca)

- Pour obtenir la version la plus récente du présent formulaire, visitez notre site Web.
- Les formulaires de demande de document de voyage et les formulaires connexes sont disponibles également dans tous les bureaux régionaux de Passeport Canada. Pour connaître le bureau régional de service de Passeport Canada le plus près de chez vous, visitez notre site Web ou consultez l'annuaire téléphonique de votre région.
- Les formulaires sont disponibles en gros caractères.
- Les livrets d'information sur la demande de document de voyage sont disponibles en braille.

## DIRECTIVES

J

### Renseignements personnels sur l'enfant

#### NOM DEVANT PARAÎTRE DANS LE DOCUMENT DE VOYAGE

Inscrivez le nom de l'enfant devant paraître dans le document de voyage. Ce nom est, en règle générale, le même que le nom de famille et le(s) prénom(s) qui paraissent dans la preuve de statut d'immigrant de l'enfant. Si ce nom est différent de celui qui paraît dans la preuve de statut d'immigrant de l'enfant, l'original des documents énumérés ci-dessous pourra être exigé :

- Document appuyant le changement légal de nom (délivré par les autorités compétentes); ou
- Une preuve que les documents d'entrée de Citoyenneté et Immigration Canada ont été corrigés (p. ex. *Demande de modification de la fiche relative au droit d'établissement* (IMM 1436) approuvée).

Des documents supplémentaires pourraient être exigés pour confirmer l'identité de l'enfant.

#### NOM DE FAMILLE À LA NAISSANCE/NOM DE FAMILLE ANTÉRIEUR

À inscrire seulement lorsque ce ou ces noms sont différents du nom de famille devant paraître dans le document de voyage (à titre de renseignement pour Passeport Canada seulement; ne paraîtront pas dans le document de voyage).

#### DATE DE NAISSANCE

La date de naissance sera inscrite dans le document de voyage telle qu'elle paraît dans la preuve de statut d'immigrant de l'enfant à moins que les dossiers de Citoyenneté et Immigration Canada aient été corrigés après son admission au Canada. Dans ce cas, faites-nous parvenir l'original approuvé de la *Demande de modification de la fiche relative au droit d'établissement* (IMM 1436).

Si la preuve de statut d'immigrant de l'enfant n'indique pas une date de naissance complète, indiquez un **jour**, un **mois** et une **année** de naissance précise et faites-nous parvenir une copie de tout document (p. ex. la carte santé, etc.) indiquant cette date de naissance.

#### SIGNATURE

Les enfants de 11 ans ou plus **doivent** apposer leur signature habituelle. La signature de l'enfant à la section 1 paraîtra dans le document de voyage. La signature **ne doit** donc **pas** dépasser le cadre intérieur de l'espace réservé à cette fin.



**Remarque :** En aucun temps, **personne d'autre** que l'enfant doit signer dans l'espace réservé à cette fin à la section 1.

K

### Renseignements sur le requérant

**Les deux parents** doivent participer à la demande de services de document de voyage pour leur enfant et signer la demande. Il se pourrait que l'on communique avec l'autre parent. Si le requérant est le tuteur légal de l'enfant, l'autre tuteur légal selon le cas est aussi tenu de participer à la demande de service de passeport au nom de l'enfant. Une preuve de tutelle légale est exigée.

#### GARDE LÉGALE, SÉPARATION ET DIVORCE

Lorsqu'il existe une ordonnance du tribunal ou une entente concernant la garde de l'enfant, seule la personne ayant le droit de garde peut présenter une demande. Tous les documents concernant la garde, les déplacements ou les droits de visite de l'enfant doivent être fournis. Dans les cas où un divorce a été accordé, il faut aussi fournir une copie du jugement ou de l'ordonnance de divorce. Lorsqu'une disposition prévoit la garde partagée, l'un ou l'autre des parents peut présenter la demande.

#### LIEN ACTUEL AVEC L'AUTRE PARENT

Indiquez votre état civil actuel ou lien qui existe actuellement entre vous et l'autre parent : célibataire, conjoint de fait, marié, séparé, divorcé, veuf/veuve. S'il y a lieu, indiquez la date du mariage avec l'autre parent. De l'information ou des documents supplémentaires pourraient être exigés. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec Passeport Canada.

#### LIEN DE FILIATION ENTRE L'ENFANT ET LE OU LES PARENTS

Les demandes de document de voyage pour enfants doivent être accompagnées de l'une des preuves de filiation acceptables ci-dessous démontrant le lien de filiation entre l'enfant et le ou les parents :

- Un certificat de naissance détaillé du pays où a eu lieu la naissance de l'enfant sur lequel figure le nom du ou des parents; ou
- Une ordonnance d'adoption indiquant le nom du ou des parents adoptifs.

**Remarque :** Une ordonnance de divorce, une ordonnance ou un jugement d'une cour ou une entente de séparation attribuant la responsabilité parentale, constitue un complément et non un substitut à un certificat de naissance détaillé ou à une ordonnance d'adoption.

**Exception :** Une demande présentée au nom d'un enfant sera acceptée sans preuve de filiation uniquement si elle répond à **tous** les critères suivants :

- Un document de voyage canadien a déjà été délivré au nom de l'enfant;
- Le document de voyage délivré antérieurement est toujours valide ou est expiré depuis moins d'un an;
- Le document de voyage délivré antérieurement accompagne la nouvelle demande.

L

### Preuve du statut d'immigrant au Canada

Fournissez **un (1)** des documents admissibles valides originaux de statut d'immigrant mentionnés dans la section 3 du formulaire (**original seulement**). Ce document vous sera rendu. Des renseignements additionnels pourront être exigés pour confirmer le statut d'immigrant au Canada de l'enfant. Si vous avez besoin d'un document de statut d'immigrant pour l'enfant, communiquez avec Citoyenneté et Immigration Canada (*voir section I*).

## DIRECTIVES

**(M)**

### Déclaration du répondant

Un répondant est une personne autre que le requérant, qui confirme l'identité du requérant et qui connaît l'enfant en exécutant **sans frais** les **deux (2)** tâches suivantes :

1. Remplir et signer la section *Déclaration du répondant* (assurez-vous d'avoir rempli et signé les **quatre (4)** pages du présent formulaire avant de le remettre à votre répondant).
2. Inscrire « J'atteste l'authenticité de cette photo de (nom de l'enfant) » au verso de **l'une (1)** des photos de l'enfant et apposer sa signature.

#### Votre répondant doit :

- être un citoyen canadien ou un résident permanent demeurant au Canada;
- vous connaître (le requérant) personnellement depuis au moins **six (6)** mois\*;  
\* *Connaître personnellement le requérant signifie que le répondant est en mesure de confirmer certains attributs personnels du requérant, tels que le nom, l'âge approximatif, le lieu de naissance, la description physique et certains renseignements personnels tels que l'emploi occupé et le lieu de résidence.*
- vous connaître, ainsi que l'enfant, suffisamment pour attester de l'exactitude des renseignements fournis sur le formulaire de demande;
- faire partie de **l'un (1)** des groupes suivants :

- |   |   |
|---|---|
| — Avocat (membre du Barreau d'une province), notaire au Québec  | — Juge, magistrat, agent de police (GRC, police municipale ou provinciale)                  |
| — Cadre supérieur dans un établissement d'enseignement post secondaire (y compris les cégeps)                   | — Maire   |
| — Cadre supérieur ou professeur dans une université   | — Maître de poste   |
| — Dentiste, médecin ou chiropraticien   | — Ministre du culte habilité en vertu de la législation provinciale à célébrer des mariages |
| — Directeur d'une école primaire ou secondaire  | — Notaire public  |
| — Expert-comptable (membre de l'une des associations professionnelles suivantes : APA, CA, CGA, CMA, PA ou RPA) | — Optométriste  |
| — Ingénieur (Ing. au Québec, P. Eng.)   | — Pharmacien  |
|   | — Vétérinaire   |

La liste ci-dessus ne constitue pas une reconnaissance d'un statut professionnel ou de qualifications supérieures par Passeport Canada.

- signer la section *Déclaration du répondant* dans votre formulaire de demande de document de voyage pour enfants;
- signer la déclaration au verso de **l'une (1)** des photos de l'enfant;
- être disponible pour une vérification par Passeport Canada.

Si vous **ne connaissez pas** de répondant admissible depuis au moins **six (6)** mois, remplissez le formulaire PPTC 326, *Déclaration faute de répondant pour l'obtention d'un document de voyage*, disponible dans tous les bureaux régionaux de Passeport Canada. Vous devez remplir ce formulaire, à vos frais, en présence d'une personne qui, selon la loi, est autorisée à faire prêter serment ou à recevoir une affirmation solennelle. **Ce processus peut retarder la délivrance du document de voyage.**

**(N)**

### Document de voyage canadien antérieur

- Joignez à la demande tout certificat d'identité canadien ou titre de voyage pour réfugié canadien valide délivré au nom de l'enfant. Si le document de voyage actuel de l'enfant expire dans plus de 12 mois à compter de la date à laquelle vous présentez la demande, fournissez une explication écrite de la raison pour laquelle vous présentez la demande maintenant. Dans le cas où Passeport Canada juge que l'explication fournie n'est pas valable, il se peut que votre demande soit refusée.
- Le nom d'une personne ne peut être inscrit que dans **un (1)** seul certificat d'identité canadien ou titre de voyage pour réfugié canadien valide.
- Si un document de voyage canadien valide a été perdu, volé, endommagé, détruit ou est inaccessible, remplissez le formulaire PPTC 203, *DÉCLARATION*, disponible en ligne à [www.passeportcanada.gc.ca](http://www.passeportcanada.gc.ca) ou dans tous les bureaux régionaux de Passeport Canada. Une fois rapporté perdu ou volé, un document de voyage canadien n'est plus valide et ne peut pas être utilisé pour voyager.

**(O)**

### Citoyenneté et document de voyage

- Joignez tout document de voyage étranger ou passeport national valide ou expiré qui a été délivré à l'enfant ou dans lequel son nom paraît. Si vous ne possédez plus ce document de voyage ou ce passeport, écrivez sur le formulaire une description du document, la date et le lieu de délivrance et expliquer où il se trouve présentement. Si le document a été saisi par Citoyenneté et Immigration Canada, présentez l'*Avis de saisie* (IMM 5265).
- Si l'enfant a visité un autre pays depuis son entrée au Canada, indiquez les dates qu'il ou elle a quitté le Canada, les dates de ses retours et expliquez la raison de la visite (si l'espace est insuffisant, utilisez la section 10 (Notes) du formulaire).
- Si un passeport national a été refusé à l'enfant, joignez la lettre de refus. Si cette lettre est rédigée dans une langue autre que l'anglais ou le français, vous devez fournir une traduction du document attestée par un traducteur agréé.
- Si un passeport national a été refusé à l'enfant mais que vous n'avez pas reçu de lettre de refus des autorités auprès desquelles la demande a été présentée, joignez les copies que vous auriez pu conserver de toute lettre pertinente sur la demande ou renouvellement d'un passeport pour l'enfant. Écrivez sur le formulaire les résultats de votre demande, y compris la date du refus (si l'espace est insuffisant, utilisez la section 10 (Notes) du formulaire).
- Si vous avez présenté une demande de passeport national pour l'enfant mais que vous n'avez pas reçu de réponse écrite, expliquez en détail sur le formulaire toutes les démarches que vous avez prises pour obtenir un passeport (suivez l'ordre des dates) et les résultats obtenus. Joignez les copies que vous auriez pu conserver de toute lettre pertinente (si l'espace est insuffisant, utilisez la section 10 (Notes) du formulaire).

**(P)**

### Demande de citoyenneté canadienne

- Si vous avez perdu la preuve de demande de citoyenneté canadienne de l'enfant, écrivez la date à laquelle vous avez présenté la demande.
- Si la demande de citoyenneté canadienne de l'enfant a été refusée, joignez la lettre de refus. Si vous avez perdu cette lettre, écrivez la date à laquelle vous avez présenté la demande et la raison du refus.

# DEMANDE DE DOCUMENT DE VOYAGE POUR ENFANTS

## pour les apatrides et les personnes protégées au Canada (de moins de 16 ans)

Vous pouvez obtenir la version la plus récente du présent formulaire en ligne à [www.passeportcanada.gc.ca](http://www.passeportcanada.gc.ca).



### Protection des renseignements

Tous les renseignements personnels fournis dans ce formulaire de demande sont protégés et seront utilisés conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* (Répertoire numéro AEC PPU 025). Les renseignements personnels sont recueillis en vertu du *Décret sur les passeports canadiens* pour déterminer l'admissibilité actuelle et continue de l'enfant à un document de voyage, pour assurer la prestation de services de document de voyage et pour fournir de l'information à la Direction générale des affaires consulaires d'Affaires étrangères et Commerce international Canada si l'enfant a besoin d'aide à l'étranger. Les renseignements personnels du répondant sont aussi vérifiés afin de déterminer si cette personne répond aux exigences relatives au répondant. Tous les renseignements fournis sont sujets à des vérifications de routine et des recherches aux fins de sécurité.

Dans le but de renforcer la sécurité du certificat d'identité canadien ou titre de voyage pour réfugié canadien, Passeport Canada utilise une technologie de reconnaissance faciale qui convertit la photo de l'enfant en un gabarit biométrique qui est comparé avec la photos contenues dans la base de données de Passeport Canada. La photo est ensuite incorporée au passeport sous forme d'image numérique. Les gabarits biométriques sont conservés pour une période maximale de 12 ans.

Passeport Canada retient les services de tierces parties pour recevoir les demandes de passeport présentées en personne. Dans le cadre de la prestation de ces services, tous les renseignements personnels sont protégés et utilisés conformément aux dispositions de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Il est possible que Passeport Canada sollicite la rétroaction du requérant ou du titulaire du document de voyage à l'égard des services de passeport.

### Spécifications pour les photos

**Remarque :** Les spécifications de photos pour le document de voyage sont différentes de celles de la carte de résident permanent. Votre demande de document de voyage sera refusée si les photos de l'enfant ne sont pas conformes aux spécifications suivantes :

#### INFORMATION SUR L'IMAGE

- Seules la tête et les épaules des jeunes enfants doivent paraître sur leurs photos (p. ex. aucune main soutenant l'enfant ne doit être visible sur la photo).
- L'éclairage doit être uniforme et les photos ne doivent comporter aucune ombre ni reflet de flash sur le visage ou sur la tête. Les photos présentant des ombres sur le visage ou en arrière-plan sont inacceptables.
- Les photos doivent présenter une vue de face complète du visage avec les deux côtés du visage apparaissant clairement. Le visage et les épaules doivent être centrés sur la photo et être bien en face de la caméra.
- Les yeux doivent être ouverts et on doit les voir clairement. On peut porter des lunettes, y compris des verres teintés fournis sur ordonnance, à condition que les yeux soient clairement visibles. Le port de lunettes de soleil est inacceptable.
- L'expression faciale doit être neutre (sans froncer les sourcils ni sourire) et la bouche fermée.
- L'image doit être claire, bien définie et nette.
- Les photos doivent se découper sur un fond blanc ou de couleur claire, uniforme et sans motif.
- Les photos doivent refléter/représenter le teint naturel de la peau.
- Le visage doit mesurer entre 31 mm et 36 mm (entre 1 1/4 po et 1 7/16 po) du menton au sommet de la tête (sommet naturel de la tête).
- Les chapeaux ou tout couvre-chef ne sont pas acceptés à moins d'être portés pour des raisons religieuses ou médicales et seulement s'ils laissent voir entièrement les traits du visage.
- Les photos en noir et blanc ou en couleurs sont acceptables.
- Les photos doivent être des originaux et non des copies tirées d'une photo existante et doivent avoir été prises au cours des 12 derniers mois **ou** s'il s'agit d'une demande de remplacement unique du document de voyage, des photos prises au cours du dernier mois.

#### QUANTITÉ ET FORMAT

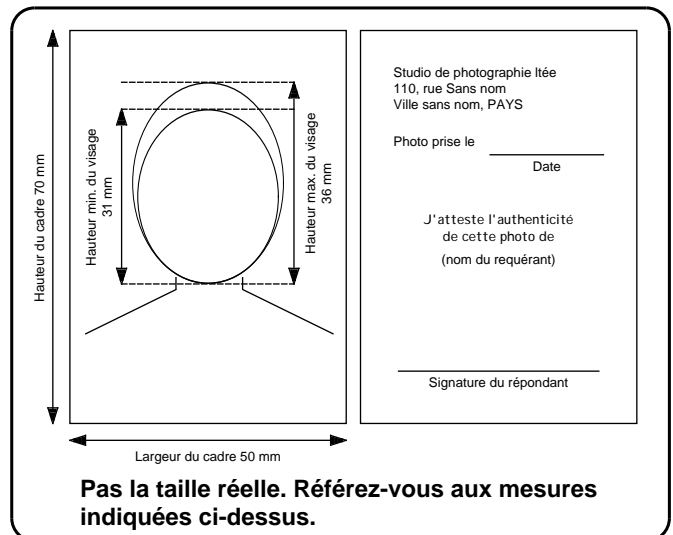
- **Deux (2)** photos identiques, non retouchées, tirées du même film ou du même fichier électronique ayant saisi l'image numérique.

#### DIMENSION ET PAPIER

- Les photos doivent mesurer 50 mm sur 70 mm (2 po de large sur 2 3/4 po de haut).
- Le papier lourd est inacceptable.
- Les photos doivent être imprimées sur du papier photographique de haute qualité.

#### PHOTOGRAPHE ET RÉPONDANT

- Les photos doivent être prises par un photographe professionnel.
- Le nom du photographe ou du studio, l'adresse et la date à laquelle la photo a été prise (non la date d'impression) doivent figurer directement au verso de l'**une (1)** des photos (voir l'illustration).
- Le répondant doit inscrire lisiblement au verso de l'**une (1)** des photos : « *J'atteste l'authenticité de cette photo de (nom de l'enfant)* ».



Also available in English

# RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS CONCERNANT LES ENFANTS QUI VOYAGENT À L'ÉTRANGER

## Voyager avec des enfants ou les enfants qui voyagent seuls



Les autorités d'immigration de la plupart des pays deviennent de plus en plus vigilantes à l'égard des enfants qui traversent les frontières internationales. Chaque enfant qui voyage à l'étranger, qu'il voyage seul ou accompagné d'un adulte, doit avoir un passeport ou un document de voyage valide et peut-être même des documents d'appui. Avant d'entreprendre un voyage qui inclut un enfant, vous devriez communiquer avec l'ambassade ou le consulat de tous les pays où l'enfant doit se rendre pour connaître leurs exigences d'entrée.

## Documents qui facilitent les voyages à l'étranger



Les documents suivants pourraient être exigés pour appuyer l'entrée d'un enfant dans un autre pays:

- Le certificat de naissance dans lequel paraissent les noms des parents.
- Les documents ayant trait à la garde.
- Si l'enfant voyage avec un de ses parents, une lettre de l'autre parent, signée et datée, qui autorise le voyage (la lettre pourrait devoir être notariée).
- Si l'enfant voyage avec une personne autre que ses parents, une lettre des deux parents, signée et datée, qui autorise le voyage avec cette personne (la lettre pourrait devoir être notariée).
- Si l'enfant voyage seul, une lettre des deux parents, signée et datée, qui autorise le voyage (la lettre pourrait devoir être notariée).
- Si l'un des parents est décédé, le certificat de décès.

## Documents et conseils pour faciliter le retour au Canada



Les conseils suivants pourraient vous aider à éviter des délais lors du retour d'un enfant au Canada :

- Toujours avoir sur vous des pièces d'identité appropriées pour vous-même et l'enfant — passeport, document de voyage, certificat de naissance, carte de citoyenneté, preuve de statut d'immigrant.
- Si vous avez la garde de l'enfant, ayez avec vous des copies des documents qui spécifient les droits de garde de l'enfant.
- Si vous n'êtes pas le tuteur légal de l'enfant, ayez avec vous une lettre vous permettant ou vous autorisant d'avoir la garde lorsque vous rentrez au Canada. Lorsqu'un parent voyage seul avec un enfant, une lettre de l'autre parent peut également faciliter la rentrée du parent et de l'enfant. La lettre devrait aussi contenir les numéros de téléphone du parent ou du tuteur légal.
- Si vous faites partie d'un groupe, assurez-vous de vous déplacer dans le même véhicule que l'enfant que vous accompagnez lorsque vous arrivez à une frontière.
- Faites apprendre par coeur à l'enfant vos numéros de téléphone à la maison et/ou au travail et montrez-lui comment vous téléphoner en cas d'urgence.

## Renseignements sur la garde

1. Les ententes concernant la garde des enfants au Canada pourraient ne pas être reconnues dans certains pays. Dans des cas extrêmes, les enfants pourraient ne pas pouvoir quitter ces pays. Il est recommandé qu'avant votre départ vous vérifiez auprès de l'ambassade ou du consulat du pays ou des pays que l'enfant visitera afin de déterminer quels documents relatifs à la garde de l'enfant sont requis.

Pour plus de renseignements, communiquez avec :



Affaires étrangères et Commerce international Canada :

Au Canada .....1-800-267-6788  
À l'extérieur du Canada .....613-944-6788

2. S'il y a des possibilités qu'un litige au sujet de la garde survienne pendant le voyage avec l'enfant, vous devriez parler à un avocat canadien avant votre départ. Nous vous suggérons également de lire la publication *Enlèvements internationaux d'enfants : Guide à l'intention des parents*.

Pour obtenir un exemplaire gratuit, téléphonez :



Au Canada .....1-800-267-8376  
À l'extérieur du Canada .....613-944-4000

Vous pouvez également commander une copie en ligne ou accéder à une version en ligne :



Site Web .....[www.voyage.gc.ca](http://www.voyage.gc.ca)



# DEMANDE DE DOCUMENT DE VOYAGE POUR ENFANTS

RENSEIGNEMENTS  
PROTÉGÉS

pour les apatrides et les personnes protégées au Canada (de moins de 16 ans)

**AVERTISSEMENT à tous les requérants et les répondants** — Toute déclaration fautive ou trompeuse concernant le présent formulaire ou relatif à tout document à l'appui de la présente demande, y compris la dissimulation de tout fait important, peut être un motif de refus de délivrance ou de révocation d'un document de voyage et faire l'objet de poursuites criminelles.

**L'omission de remplir toutes les sections obligatoires de ce formulaire entraînera le refus de votre demande.**

**IMPRIMER OU TAPER EN LETTRES MAJUSCULES à l'encre noire ou bleu foncé.**

<b>1</b> Renseignements personnels sur l'enfant (voir Directives, section J)					
Nom de famille					
Prénom(s)					
Nom de famille à la naissance/Nom de famille antérieur					
Date de naissance		Lieu de naissance			
Année	Mois	Jour	Ville		Pays
Sexe <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Masculin		Couleur des yeux	Couleur actuelle des cheveux	Taille	Poids
Adresse actuelle du lieu de résidence					
Numéro	Rue	Appartement		Ville	Pays
Code postal					
Adresse postale (si différente de l'adresse actuelle du lieu de résidence)					
Numéro	Rue	Appartement		Ville	Pays
Code postal					
Les enfants âgés de 11 ans ou plus doivent signer dans l'espace prévu à cette fin. <b>Remarque</b> : En aucun temps, <b>personne d'autre</b> que l'enfant doit signer dans l'espace réservé à cette fin.			Signature nulle si apposée sur le cadre		
Fait le			Signé à		
Année	Mois	Jour	Ville		Pays
Signature de l'enfant (voir Directives, section J)					

<b>2</b> Renseignements sur le requérant (voir Directives, section K)					
L'enfant fait-il présentement l'objet d'une procédure d'adoption ou est-il pris en charge de façon partielle ou totale par les services provinciaux/territoriaux d'aide à la famille au Canada?			<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui		Si oui, inclure <b>tous</b> les documents
Existe-t-il une entente de séparation, une ordonnance d'un tribunal ou des procédures judiciaires concernant la garde, les déplacements, ou les droits de visite de l'enfant?			<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui		
<b>Requérant (parent ou tuteur légal)</b>			<b>Autre parent ou tuteur légal</b>		
Nom de famille à la naissance			Nom de famille à la naissance		
Prénom(s)			Prénom(s)		
Date de naissance		Pays de naissance	Date de naissance		Pays de naissance
Année	Mois	Jour	Année	Mois	Jour
Lien avec l'autre parent		Date du mariage (s'il y a lieu)	Lien avec le parent requérant		Date du mariage (s'il y a lieu)
		Année	Mois	Année	Mois
		Jour			Jour
Adresse (Numéro, rue, appartement, ville, province/territoire, code postal)			Adresse (Numéro, rue, appartement, ville, province/territoire, code postal)		
Numéro de téléphone (jour)		Numéro de téléphone (soir)	Numéro de téléphone (jour)		Numéro de téléphone (soir)
Numéro de cellulaire (facultatif)			Numéro de cellulaire (facultatif)		
<b>DÉCLARATION</b> — Je déclare solennellement que je suis le parent ou le tuteur légal de l'enfant susnommé et que les renseignements fournis dans la présente demande sont exacts. Je déclare avoir lu et compris l' <b>AVERTISSEMENT à tous les requérants et les répondants</b> figurant en haut de cette page.			<b>DÉCLARATION</b> — Je déclare solennellement que je suis le parent ou le tuteur légal de l'enfant susnommé et que les renseignements fournis dans la présente demande sont exacts. Je déclare avoir lu et compris l' <b>AVERTISSEMENT à tous les requérants et les répondants</b> figurant en haut de cette page.		
Signature du requérant (signez aussi la section 4)			Signature de l'autre parent ou tuteur légal		
Fait le			Fait le		
Signé à			Signé à		

Also available in English

Page 1 de 4

**3****Preuve de statut d'immigration au Canada (voir Directives, section L)**Pour établir votre statut d'immigrant au Canada, joignez **un (1)** des documents valides suivants (**original seulement**) :
 Carte de résident permanent
  Attestation de statut de personne protégée
  Permis de séjour temporaire

Numéro de série/document

Date de délivrance

Année

Mois

Jour

Date d'expiration (s'il y a lieu)

Année

Mois

Jour

**4****Déclaration du requérant**

Nom de famille du requérant (voir section F)

Prénom(s) du requérant

Lien avec l'enfant

Nom de famille de l'enfant

Prénom(s) de l'enfant

**DÉCLARATION** — Je déclare solennellement que les photos ci-jointes représentent véritablement l'enfant et que les renseignements contenus dans cette demande sont vrais. Je suis conscient du fait que si l'enfant obtient un document de voyage canadien et que par la suite il obtient un passeport de son pays de nationalité, je suis dans l'obligation de retourner le document de voyage canadien à Passeport Canada. Je déclare avoir lu et compris l'**AVERTISSEMENT à tous les requérants et les répondants** à la page 1.

Fait le

Année

Mois

Jour

Signé à

Ville

Province/territoire

Signature nulle si apposée sur le cadre

Signature du requérant (voir Directives, section J)

**6****Déclaration du répondant (voir Directives, section M)**

Le répondant doit connaître le requérant identifié à la section 4.

**Remarque** : Section à remplir par le répondant seulement si le requérant a rempli et signé les quatre (4) pages du présent formulaire de demande.

Nom de famille

Prénom(s)

Profession

Nom de l'entreprise ou de l'organisme

Numéro de téléphone (jour)

Numéro de téléphone (soir)

Numéro de cellulaire

Adresse au travail

Numéro Rue

Ville

Province/territoire

Code postal

**DÉCLARATION** — Je déclare solennellement que je suis un résident permanent du Canada ou un citoyen canadien et que je connais personnellement le requérant identifié ci-dessus depuis au moins **six (6)** mois. J'ai signé, au verso d'**une (1)** photo, pour certifier que l'image représente véritablement l'enfant. Je déclare avoir lu et compris l'**AVERTISSEMENT à tous les requérants et les répondants** à la page 1.

Je connais le requérant depuis

Nombre de mois

Signature du répondant

Fait le

Année

Mois

Jour

Signé à

Ville

Province/territoire

Nom **complet** du requérantNom **complet** de l'enfant

6

Document de voyage canadien antérieur (voir Directives, section N)

• Un certificat d'identité canadien ou un titre de voyage pour réfugié canadien a-t-il été délivré à l'enfant?

Non  Oui (précisez)

Numéro	Date de délivrance Année   Mois   Jour	Lieu de délivrance
--------	---	--------------------

Si oui, le joindre à votre demande.

• Si un document de voyage canadien valide a été perdu, volé, endommagé, détruit ou est inaccessible, vous devez joindre à cette demande le formulaire PPTC 203, DÉCLARATION, dûment rempli qui est disponible en ligne à www.passeportcanada.gc.ca ou dans tous les bureaux régionaux de Passeport Canada au Canada.

7

Citoyenneté et document de voyage (voir Directives, section O)

Quelle est la citoyenneté originale de l'enfant?

L'enfant a-t-il obtenu une autre citoyenneté?  Non  Oui Indiquez le pays

L'enfant possède-t-il un document de voyage ou un passeport valide ou expiré d'un autre pays?

Non  Oui Joignez le document (original seulement). S'il n'est plus en votre possession, expliquez.

L'enfant a-t-il visité un autre pays depuis son entrée au Canada?

<input type="checkbox"/> Oui (précisez) <input type="checkbox"/> Non	Date de sortie Année   Mois   Jour	Date de retour Année   Mois   Jour	Pays	Raison
	Date de sortie Année   Mois   Jour	Date de retour Année   Mois   Jour	Pays	Raison

Avez-vous, depuis la date d'entrée au Canada de l'enfant, présenté une demande de passeport ou d'un document de voyage (ou de renouvellement) à son pays d'origine ou de citoyenneté?

Non  Oui Donnez une explication détaillée des raisons pour lesquelles vous n'avez pas fait de demande.

Oui Si votre demande a été refusée, joignez la lettre de refus. Si vous ne pouvez pas présenter cette lettre, expliquez pourquoi. Si vous n'avez pas reçu de réponse, écrivez toutes les démarches que vous avez faites.

8

Demande de citoyenneté canadienne (voir Directives, section P)

Avez-vous présenté une demande de citoyenneté canadienne pour l'enfant?

Non  Oui Expliquez pourquoi vous n'avez pas fait de demande.

Oui Joignez le reçu pour les droits payés (IMM 5401) ou, s'il y a lieu, une copie de la lettre de refus.

7

Déclaration du requérant

DÉCLARATION — Je déclare solennellement que les renseignements contenus dans cette demande sont vrais.

Signature du requérant	Fait le Année   Mois   Jour	Signé à Ville	Province/territoire
------------------------	--------------------------------	------------------	---------------------

10

Notes

11

En cas d'urgence (facultatif)



Nous vous recommandons d'indiquer le nom d'une personne qui **ne** voyage habituellement **pas** avec l'enfant. Ce renseignement sera utile si l'enfant est victime d'un accident ou s'il tombe malade pendant son séjour à l'étranger.

Nom de famille		Prénom(s)	
Lien avec l'enfant	Numéro de téléphone (jour)	Numéro de téléphone (soir)	Numéro de cellulaire
Adresse			
Numéro	Rue	Appartement	Ville
		Pays	Code postal

12

Déclaration du requérant

**DÉCLARATION** — Je déclare solennellement que les renseignements contenus dans cette demande sont vrais.

Signature du requérant	Fait le	Signé à		
	Année		Mois	Jour

Les droits et carte de crédit (voir les Renseignements généraux, section C et D)

Vous pouvez obtenir la version la plus récente du présent formulaire de demande de document voyage en ligne à [www.passeportcanada.gc.ca](http://www.passeportcanada.gc.ca).